

VAL média

Le magazine d'information de la Communauté d'Agglomération du Val de FENSCH

janvier 2002



L'emploi : priorité du Val de Fensch

Algrange Fameck Florange Hayange Knutange Neufchef

k Florange Hayange Knutange Algrange Fameck Florange Hayange Knutange

Neufchef Nilvange Ranguévaux Algrange Fameck Florange Hayange

Nilvange Ranguévaux Neufchef Nilvange Ranguévaux

Serémange-Erzange Uckange Neufchef Nilvange Ra

Serémange-Erzange Uckange Serémange-Erzange Uckang

Serémange-Erzange I





p.4-5 **Tout le conseil de communauté vous présente ses vœux**



Algrange	Neufchef
Fameck	Nilvange
Florange	Ranguevaux
Hayange	Serémange-Erzange
Knutange	Uckange

CONSEILS DE COMMUNAUTÉ prévus au titre de l'année 2002

1^{er} semestre
Jeudi 14 mars : 19 H
(Vote du budget Primitif)

Jeudi 13 juin : 19 H

2^e semestre
Jeudi 26 septembre : 19 H
Jeudi 12 décembre : 19 H

VAL MÉDIA FENSCH N° 1

Magazine édité par la Communauté
d'Agglomération du Val de Fensch.
Villa Bigas - 1, rue de Wendel - BP 10004
57705 Hayange Cedex
Tél. : 03 82 86 81 81
Fax : 03 82 86 81 82
e-mail : info@agglo-valdefensch.fr
site internet : www.agglo-valdefensch.fr

Directeur de la publication :

Michel Paradeis, Président

Directeur de la rédaction :

Directeur Général des Services

Rédaction : Christiane Schaefer

Réalisé en collaboration avec les services
de la Communauté d'Agglomération.

Graphisme : Patrice Tirabasso.

Photographies : Étienne Jaminet

Service communication du Val de Fensch

Photographie couverture :

Étienne Jaminet

Impression : Euro'Imprim Florange

Tirage : 30 000 exemplaires

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

VALeurs communes

- p.6 Val de Fensch :
quels emplois pour demain ?
- p.7 Zone d'activités : ça bouge !
- p.8 Les ambassadrices du tri :
diplomatie oblige
La collecte des piles
La mascotte du tri
- p.9 "Eco-Parc" de la Paix :
un poumon pour le Val
- p.10 Transports collectifs :
un enjeu essentiel
- p.11 Rénover le parc résidentiel,
objectif qualité de vie
- p.12 L'insertion professionnelle :
zoom sur les associations

VALà la une

- p.13 Notre raison d'être :
le projet de développement
Le patrimoine
- p.14 Le PAVE du Val de Fensch
Agenda 1^{er} semestre 2002
L'année Victor Hugo

VALpratique

- p.15 Une équipe à votre service
Le culte et son patrimoine

Le livre du Val de Fensch



Michel Printz pour les textes
et Pascal Kwiatkowski pour les photos ont uni
leurs âmes d'artistes. Leur complémentarité a donné vie à
une œuvre d'une extrême sensibilité qui fleure bon l'his-
toire de la vallée.

Une vallée à nulle autre pareille puisqu'elle a été forgée
d'espoir. Celui des nombreuses familles ouvrières venues
s'installer ici pour y travailler, y vivre et laisser dans le fer,
dans la pierre et la terre, la trace de leurs existences.
Sorti des presses des Editions Serge Domini, le livre offre
cent quarante-quatre pages de bonheurs passés et pré-
sents.

Un livre à offrir ou à s'offrir.

- « *Ce livre est le reflet de l'effort des dix communes
du Val de Fensch.*

*Un effort entrepris pour que vive cette terre de
mémoire et que cette culture de lumière se traduise
par un pari sur l'avenir.* » Michel Printz.



Soyons fiers de notre territoire !



Ce premier numéro de Val média est le début d'une longue histoire que nous allons construire ensemble.

Notre Communauté d'Agglomération est une jeune collectivité qui est appelée à prendre de plus en plus d'importance dans les années à venir. Elle influe directement sur votre vie de tous les jours.

Créée par les dix communes qui la composent pour répondre aux exigences de notre temps et porter des projets collectifs pour mieux maîtriser l'avenir, elle se doit d'établir des liens privilégiés et permanents avec ses habitants.

C'est l'objectif de cette revue.

Vous y trouverez - entre autres - le nom de vos élus, le fonctionnement de la Communauté d'Agglomération, son administration, ses services, ses orientations.

Les réunions publiques organisées autour de la mise en place du tri sélectif, autour de la réflexion sur notre projet de développement, témoignent de notre volonté de vous impliquer directement dans nos actions.

C'est un formidable défi que nous devons relever ensemble.

Que l'année 2002 nous apporte à tous, habitants de cette vallée, riche de ses hommes, riche de son histoire, l'ambition et la volonté nécessaires pour forger un nouveau destin à ce territoire du Val de Fensch !

Meilleurs Vœux à tous.

Michel Paradeis

*Président de la Communauté
d'Agglomération du Val de Fensch*

M. Michel PARADEIS
Président de la Communauté
d'Agglomération
du Val de Fensch
Conseiller Général,
Maire d'Uckange



Les Élus du Conseil de la

Commission N° 1 : Affaires générales



M. Jean-Jacques RENAUD
2^e Vice-Président :
Affaires Générales, finances
et personnel.
Maire de Serémange-Erzange



M. Florent DE BACCO
Algrange



M. Michel LIEBGOTT
Conseiller Général,
Député-Maire de Fameck



M. Alain STEINER
Fameck



M. Philippe TARILLON
Maire de Florange



M. Alain PHILIPPS
Florange



M. Jacques BAYER
Hayange



M. Raymond SCHUSTER
Knutange



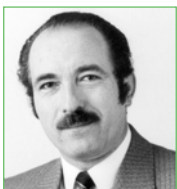
M. Bachir MEDANI
Neufchef



M. Alain MENNEL
Nilvange



M. Roland VANIER
Ranguevaux



M. Guy MAISET
Uckange

Commission N° 2 : Développement du territoire



M. Philippe DAVID
1^{er} Vice-Président :
Développement du territoire et
aménagement de l'espace.
Conseiller Général.
Maire d'Hayange



M. Guy HAZEMANN
Algrange



M. Vito LARICCHIUTA
Fameck



M. Alain HEYER
Florange



M. Daniel PRISCAL
Neufchef



M. Jean-Paul MAURER
Serémange-Erzange



M. Alain MALICK
7^e Vice-Président
Maire de Knutange



M. Philippe GREINER
9^e Vice-Président
Maire de Ranguevaux



Mme Claire GHEZZI
Florange



M. Georges MUSCHIATI
Hayange



M. Christian BECK
Nilvange



Mme Sylvia POULAIN
Uckange

Commission N° 3 : Environnement et écologie urbaine



M. Robert CHINI
3^e Vice-Président :
Écologie urbaine, collecte, traite-
ment et valorisation des déchets.
ménagers. Florange



M. René RIFF
5^e Vice-Président :
Déchetterie et Nouvelles
Technologies de l'Information et
de la Communication. Nilvange



M. Jean LEONI
6^e Vice-Président : Protection,
et mise en valeur de l'environne-
ment, du cadre de vie. Algrange



M. Jean-Marc HEYERT
Fameck



M. Joseph MONTEREAU
Hayange



M. Gabriel
HARTENSTEIN
Knutange



M. Serge JURCZACK
Serémange-Erzange



M. Gérard LÉONARDI
Uckange

et

M. Bachir MEDANI
Neufchef

M. Roland VANIER
Ranguevaux

Vous souhaitez une très bonne année 2002

Commission N° 4 : Animation patrimoniale et gestion d'équipements



Mme Lucie KOCEVAR
4^e Vice-Présidente :
Équipements culturels et développement du patrimoine industriel et touristique. Fameck



Mme Michèle BEY
12^e Vice-Présidente :
Construction, aménagements, entretien et gestion des équipements sportifs. Florange.



M. Alain FABRE
8^e Vice-Président :
Maire de Neufchef



Mme Olivia CUSSET
Algrange



M. Joseph AQUE
Hayange



M. Gérard CAYUELA
Hayange



M. Alain HILBERT
Nilvange



M. Robert CEGLA
Serémange-Erzange



M. René BRILLET
Uckange

et

M. Alain MALICK
7^e Vice-Président
Maire de Knutange

M. Philippe GREINER
9^e Vice-Président
Maire de Ranguévaux

Commission N° 5 : Cultes et Voiries



M. Claude CORVISIER
11^e Vice-Président :
Cultes, voiries, parcs de stationnement et suivi des travaux.
Fameck



M. Roland RUSCHER
Maire d'Algrange



M. Michel BEAUQUEL
Florange



M. Alphonse WETZ
Hayange



M. René GORI
Maire de Nilvange



M. Guy KIEFER
Uckange

et

M. Philippe GREINER
9^e Vice-Président
Maire de Ranguévaux

M. Raymond SCHUSTER
Knutange

M. Daniel PRISCAL
Neufchef

M. Robert CEGLA
Serémange-Erzange

Commission N° 6 : Développement social



M. Charles SCHWEICKERT
10^e Vice-Président :
Politique du logement.
Hayange



M. Serge RAINERI
13^e Vice-Président :
Politique de la ville.
Uckange



Mme Annelise CHARLES
Algrange



M. Clément ARNOULD
Fameck



M. Gérard SONI
Fameck



M. Patrisse MONTI
Florange



Mme Marie-Thérèse
MIDON
Hayange



Mme Angéline LEONARD
Knutange



M. Mario MORENA
Nilvange



M. Jean-Luc LENA
Serémange-Erzange

et

M. Bachir MEDANI
Neufchef

M. Roland VANIER
Ranguévaux

Val de Fensch : quels emplois pour demain ?



À l'occasion d'une table ronde organisée le 25 octobre 2001, en présence de Michel Paradeis, président du Val de Fensch, un groupe de jeunes salariés de l'entreprise Tenneco s'exprime.



Implantée depuis octobre 2000 sur le parc d'activités de la Feltière-Sainte Agathe, l'entreprise Tenneco Automotive Services est la première entreprise accueillie par la Communauté d'Agglomération sur son territoire.

Parole aux jeunes :

Katia Dierdorf est "Good Receipt" chez Tenneco, c'est-à-dire qu'elle est chargée de la réception des marchandises. Dynamique et pleine de volonté, Katia a suivi une formation interne en travaillant en binôme avec une personne déjà en place : « *Le travail que j'effectue ici est intéressant. D'ailleurs, ma motivation est telle que j'ai décidé de me perfectionner en anglais. Pour moi, c'est un plus.* »

Agent logistique, Youssef Nabil est satisfait : « *C'est mon premier travail et cette place correspond à mon attente. Si je fais le bilan et que je compare ma situation à celle d'autres personnes de ma connaissance qui travaillent au Luxembourg, je me dis que j'ai une meilleure qualité de vie. Là-bas c'est l'intérim, les trajets trop longs, le manque de considération... Ici, chez Tenneco, l'intégration n'est pas un problème. Le fait de venir d'horizons différents est même une véritable richesse. Tous nos efforts sont récompensés.* »

Karim Benouaret, Brahim Maameri, Ménouar Hadjoudj, Kader Boumala et Nasser Mefta, tous ces jeunes occupant des postes d'agents de logistique ou dispatch coordinator chez Tenneco

se disent également satisfaits d'avoir trouvé dans cette entreprise et à proximité de leur domicile un emploi qui correspond à leur attente.

Parole aux responsables :

Chef d'équipe, Marcel Thirion est un ancien de la sidérurgie. Passionné, attaché à ses racines, il a trouvé chez Tenneco une nouvelle chance pour redémarrer :

« *J'ai vécu la fermeture des mines et une grande partie de l'histoire de la sidérurgie dans la vallée. J'ai eu des difficultés à me réadapter. Chez Tenneco, je m'y sens bien. Dans l'équipe des jeunes que je dirige, il y a une bonne ambiance. J'ai envie de demander aux politiques s'il y aura d'autres entreprises comme Tenneco qui vont venir s'installer ici. C'est en tout cas l'un des mes souhaits et sans doute le plus cher, pour l'emploi des jeunes.* »

Arnaud Occhipinti est responsable technique. Pour lui : « *parmi toutes les entreprises Tenneco implantées en Europe, celle de Fameck fait partie des meilleures en terme de productivité.* » ■

Tenneco un an après.

L'entreprise fameckoise est la plateforme européenne du géant américain Tenneco, leader mondial en matière de production et de distribution de systèmes de suspension et d'échappement (marques Monroe, Walker et Gillet).

Située ainsi au carrefour de l'Europe, elle a recruté une centaine de salariés issus principalement de la Vallée de la Fensch et ses objectifs sont de créer 185 emplois à l'horizon 2003.

C'est par une collaboration efficace entre l'État, le Conseil Régional, le Conseil Général, le CAPEM (Comité d'Aménagement, de Promotion et d'Expansion de la Moselle) et les services de la Communauté d'Agglomération que cette implantation a été rendue possible. Un an après, le bilan est positif à tous points de vue.

Zone d'activités : ça bouge !

Les nouveaux bâtiments RELAIS
sur le parc d'activités de la Feltière-Sainte Agathe

Résolument orientée vers une politique de développement économique de la vallée de la Fensch et par voie de conséquence vers la création d'emplois, la Communauté d'Agglomération a décidé d'accompagner et de soutenir toutes les nouvelles entreprises qui viendront s'implanter sur son territoire.



Bâtiment relais - Florange



Centre d'appels - Fameck

Pour une surface totale de 2000 m², ce bâtiment est composé de 6 cellules de différentes superficies dont certaines sont d'ores et déjà réservées.

En proposant à de jeunes entreprises - sorties notamment de la pépinière Synergie - une location avec option achat, la Communauté d'Agglomération leur permet de s'installer dans la vallée et d'y poursuivre leur croissance dans des conditions optimales.

Loin d'être un phénomène de mode, les centres d'appels sont devenus une nécessité pour de nombreuses entreprises et l'impact de telles implantations sur l'activité prend de l'ampleur (1000 emplois actuellement en Moselle). Face à une forte demande, la Communauté d'Agglomération a étudié le projet de l'installation d'un centre à Fameck. Pour une surface de 2000m², le bâtiment devrait accueillir 250 emplois. ■

Préparation à l'emploi

Ils s'appellent Nicolas Silvestrucci, Grégory Szameitat, Mickaël Dos Santos, Edouard Mathieu, Laurent et Sébastien Stumpfer et Mickaël Da Silva. Ces sept jeunes sont élèves au lycée technique Les Grands Bois à Hayange. En dernière année de Brevet de Technicien Supérieur, ils préparent activement leur future insertion à la vie professionnelle.

Tout récemment, une convention a été signée entre leur établissement et le Val de Fensch. Ces sept jeunes gens se sont engagés à livrer deux équipements nécessaires à la collecte des déchets ménagers spéciaux (produits cosmétiques, pesticides, herbicides et vernis) pour la déchetterie de Hayange et celle de Florange.

« Avoir à réaliser du concret avec une échéance pour la livraison c'est déjà entrer dans une véritable préparation à l'emploi » déclarent-ils.

Heureux de cette opportunité qui leur est offerte, les deux Mickaël, Nicolas, Grégory, Edouard, Laurent et Sébastien ont retroussé leurs manches pour se mettre au travail. Par la réalisation de ces équipements spécialisés, ils vont contribuer, à leur manière, à faciliter le tri sélectif des déchets. Une bonne manière d'associer ces savoir-faire aux besoins collectifs de notre vallée. ■

**Première expérience professionnelle
pour des étudiants d'Hayange**



Les Ambassadrices du Tri : diplomatie oblige

Les ambassadrices Laetitia Lambert et Sabrina Philippe concilient tâches administratives et contacts sur le terrain.



En quelques mots, pourriez-vous présenter vos activités ?

« Nous avons été embauchées le 15 février 2001. De campagnes de communication en réunions publiques, nous sommes à la disposition des habitants pour répondre à toutes les questions qu'ils se posent au sujet du tri.

Sur le terrain, nous vérifions le contenu des bacs. S'il y a problème, nous laissons en évidence sur le bac, un scotch indiquant notre numéro d'appel. Les personnes peuvent nous joindre et nous leur réexpliquons les consignes. »

Si l'heure était au bilan du travail déjà effectué, que diriez-vous ?

« Nous sommes satisfaites ! Depuis le 11 juin 2001, date à laquelle le tri sélectif a été mis en place pour sept communes du Val de Fensch, nous avons de bons résultats en ce qui

concerne la quantité des matériaux triés, mais il reste quelques améliorations à apporter au niveau de la qualité sur certains secteurs. Aussi nous poursuivons notre tâche auprès des adultes, des écoliers, des collégiens et lycéens pour les sensibiliser au tri.

Depuis le 14 janvier 2002, avec l'arrivée d'Algrange, Nilvange et Ranguevaux les dix communes du Val de Fensch sont au complet dans l'aventure de la collecte sélective. Disponibilité, patience et diplomatie sont des qualités que nous appliquons. Chaque jour, des personnes nous appellent pour nous remercier, nous encourager. Cela nous motive encore un peu plus. » ■

Pour tout renseignement sur le tri sélectif des déchets, appelez le (appel gratuit) :

N°Vert 0800 33 67 24

N°Vert 0800 FENSCH

+ de collecte
- de pollution

Côté pile

Habituellement les piles et accumulateurs hors d'usage sont mélangés aux ordures ménagères. Ce mode d'élimination peut causer la libération de métaux lourds polluant l'air, l'eau ou le sol et sont dangereux pour l'organisme humain. Les piles et accumulateurs usagés ne doivent pas être jetés à la poubelle mais collectés à part pour être recyclés.

Que faire de vos piles usagées ?

Vous trouverez des points de collecte chez la plupart des commerçants (buralistes, boulangers, bijoutiers, etc.) et dans toutes les mairies de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch.

Vous reconnaîtrez ces points de collecte grâce à cet autocollant apposé en vitrine.



L'opération " côté pile " est réalisée en collaboration avec l'AREL (Association Régionale pour l'Environnement en Lorraine) et l'association LORFÉE (Lorraine Formation et Éducation de l'Environnement)



La mascotte du tri

En juin 2000, la Communauté d'Agglomération a lancé un concours auprès des collégiens et lycéens des dix communes afin d'imaginer une mascotte représentant le tri sélectif. Le raton laveur, œuvre de Fanny Zanotti en 1ère du brevet de technicien maquettiste du lycée technique Saint-Vincent-de-Paul à Algrange a remporté le premier prix. Depuis, ce sympathique raton laveur est devenu la mascotte du tri sur notre vallée. Bravo à Fanny et à tous les participants qui, par leur talent et leur sens de l'esthétique, ont étonné les membres du jury.





Ce projet d'aménagement s'inscrit dans la stratégie globale de développement et d'aménagement du territoire du Val de Fensch. Il s'agit d'un projet à moyen et long terme s'échelonnant sur plusieurs années.

"Eco-parc" de la Paix : un poumon pour le Val

C'était en 1970

Installée sur un site d'une centaine d'hectares, l'usine sidérurgique de La Paix offrait en 1970 du travail à environ 8000 personnes (7000 pour l'activité principale et 1000 pour les entreprises de sous-traitance)

Lovée dans le fond le plus large de la Vallée, cette usine fut, en son heure, un formidable moteur pour le développement économique urbain, social et culturel de la Vallée de la Fensch.

"SMK-100 ans d'histoire"- Fensch Vallée Éditions



Stratégie d'aménagement du site de La Paix :

Les élus ont souhaité définir une véritable stratégie d'aménagement du site de la Paix (Algrange, Knutange, Nilvange). Situés en amont de la Fensch et à l'ouest de notre vallée, les 70 hectares du site de la Paix seraient réaménagés selon des objectifs précis, qui permettraient de :

- révéler les cours d'eau de fond de vallée (Fensch et ruisseau d'Algrange) et mettre en valeur l'espace naturel environnant (partie ouest du site)
- lier le site au tissu urbain environnant (partie est du site)
- aménager un parc urbain et un parc d'activités (éclairage public, espaces d'activités, de jeux, de détente, plantations, mobilier urbain, animations...)

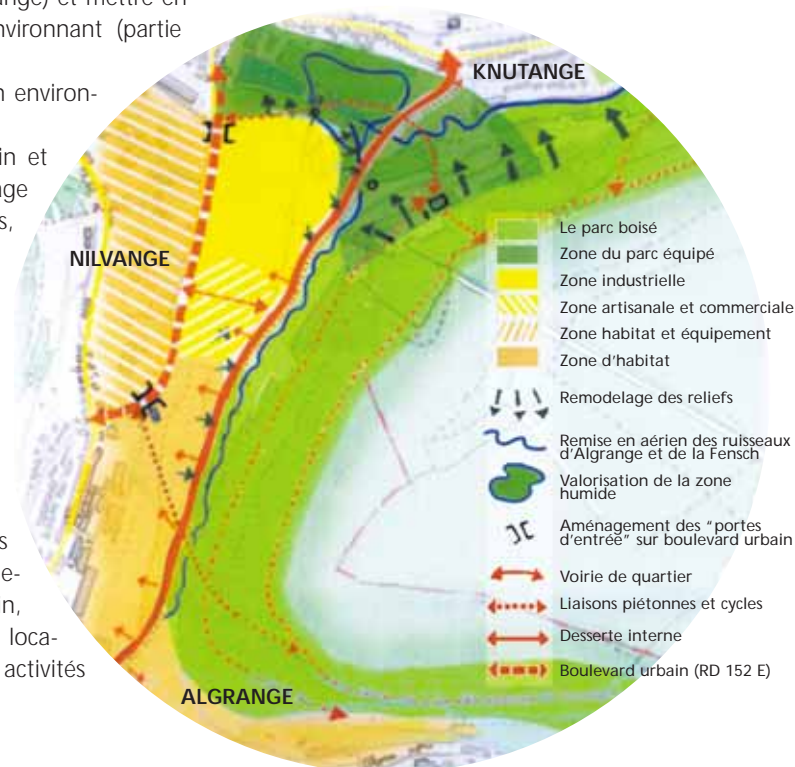
Au niveau de l'ancienne halle de la centrale à gaz, la population pourrait trouver :

- un parc de stationnement à proximité des départs, des sentiers promenade ou de vélo tout terrain,
- des espaces réservés aux locations de matériel pour les activités de plein-air,

- une petite restauration fonctionnant le week-end...

Ainsi, après avoir connu l'activité sidérurgique, le site de La Paix devrait trouver une nouvelle vocation en parfaite adéquation avec le milieu naturel environnant.

Ce nouvel espace, devenu un vallon verdoyant, sera le point de rencontre des sportifs avides de grand'air, des familles en quête d'un coin pique-nique, des enfants et des adolescents adeptes de jeux. ■



Projet d'aménagement du site de la Paix

Crédit photo : Avec l'aide de l'autorisation de l'auteur, Michel COMEA

Transports collectifs : un enjeu essentiel

Le Val de Fensch intervenant dans les transports collectifs à la place des communes, a adhéré au Syndicat Mixte des Transports Urbains. A ce titre, il siège au comité de pilotage du Plan de Déplacements Urbains.

Organiser les déplacements actuels et proposer des stratégies améliorant la qualité de vie sont ses objectifs.



Des agents de médiation dialoguent avec les jeunes et assurent la sécurité

Un vaste programme...

Comme le reconnaît Jean-Paul Maurer, Président du SMITU : « Pour l'instant, nous sommes en cours d'enquête (échantillon de 2000 ménages) afin de mener à terme l'étude détaillée des moyens de déplacements des habitants des trente-quatre communes du périmètre Thionville - Fensch dont les dix communes formant la Communauté d'Agglomération.



Jean-Paul Maurer, Président du Syndicat Mixte des Transports Urbains

Nous sommes également à l'écoute des besoins des collectivités du Val de Fensch et des établissements scolaires du second degré et nous menons une réflexion relative à une politique de transport depuis

le sillon mosellan jusqu'au Luxembourg.

Comme le SMITU est membre du Conseil de développement du Val de Fensch, on peut dire que notre travail et celui de la Communauté vont dans la même direction en tenant compte des soucis quotidiens des habitants. »

Pour la Communauté, la priorité est l'emploi pour les gens de la vallée, l'habitat en valeurs quantitative et qualitative.

Pour le SMITU, en complément et entre autres, ce sont des transports bien étudiés et sécurisés, des parkings pour les salariés qui pratiquent régulièrement le covoiturage, des pistes cyclables.

« Nous pensons à une meilleure desserte des communes, précise encore Jean-Paul Maurer, grâce à une mise en circulation de navettes à 25 ou 30 places voyageurs. De même, des informations plus dynamiques seront diffusées au niveau des bornes reliées par satellite. »

L'opération dialogue

Le dialogue se poursuit auprès des jeunes dans les écoles, collèges et lycées. Formés à plus de citoyenneté et au respect des consignes de sécurité, enfants et adolescents adoptent des attitudes plus responsables. ■



Rénover le parc résidentiel, objectif qualité de vie

L'Emploi et l'Habitat sont deux grandes priorités de la Communauté d'Agglomération avec la volonté d'être au plus proche des préoccupations des habitants. Un vaste Programme Local de l'Habitat (P.L.H.) répondra à leurs besoins en matière de logements.

La ligne directrice de ce programme devrait porter sur la remise en état et la réalisation de 2500 logements.

Il s'agira de : développer l'habitat, mettre en place un programme d'intervention sur le parc des cités ouvrières, moderniser le parc social et définir la politique d'accueil résidentiel, développer l'offre privée en locatif et en accession à la propriété et répondre aux besoins spécifiques en matière de logement.

Développer l'habitat

1418 logements sont vacants sur l'ensemble des 10 communes du Val de Fensch. L'objectif est de remettre sur le marché 20% de ces logements.

Créer un quartier d'habitat dans le haut de la vallée devrait permettre à moyen terme la réalisation d'une offre de logements diversifiés (accessions à la propriété, locatifs, individuels, collectifs).

Les cités ouvrières

Le parc des cités ouvrières est important puisqu'il porte - selon l'étude de la Direction Régionale de l'Équipement - sur 53 cités et 6096 logements.

Au cours de ces dernières années, de nombreuses ventes et actions de réhabilitation des logements ont été réalisées.

Aujourd'hui, il apparaît que des besoins d'amélioration et de requalification urbaines sont encore nécessaires. Une commission de travail du Programme Local de l'Habitat a donc établi une liste des cités susceptibles d'être réhabilitées.

Développer et moderniser le parc social

Les politiques de développement social et urbain menées sur les quartiers Ouest à Uckange, Remelange à Fameck, Saint-Nicolas



avant et après restauration

en Forêt et Konacker à Hayange ont permis de requalifier ces quartiers. 4715 logements soit 18% du parc des résidences principales sont réservés aux habitations à caractère social. Dans les 5 années à venir, environ 200 logements sont programmés pour être démolis. Le Programme Local de l'Habitat a pour objectif la construction de 500 à 550 logements en 5 ans.

Programme

L'amélioration de l'habitat visera :

- **la vacance et l'insalubrité** de certains logements (1642 logements soit 6,5% des résidences principales occupés ne possèdent ni douche-baignoire, ni WC),
- **l'amélioration et l'adaptation de l'offre de logements** des personnes âgées,
- **la diversification de l'offre de logements** pour répondre aux besoins des jeunes ménages,
- la mise en place d'un dispositif de conseil pour les futurs accédants à la propriété et un accompagnement dans la réhabilitation de leur logement,
- l'aide des communes pour **mobiliser du foncier** en vue de réaliser des opérations d'urbanisme du type création de lotissements.

Besoins spécifiques

Les communes du Val de Fensch mènent depuis de nombreuses années des actions fortes en matière d'accueil spécifique avec un dispositif d'hébergement d'urgence, de logements d'insertion. Or, ces réponses s'avèrent être insuffisantes ou inadaptées.

Le Programme Local de l'Habitat prévoit :

- d'adapter le dispositif d'accueil actuel pour les étudiants, jeunes en situation précaire, jeunes en formation, apprentis,
- d'adapter également l'accueil dans les foyers de travailleurs étrangers,
- de définir les conditions nécessaires pour assurer l'accueil des gens du voyage.

Actuellement, l'offre de logements divers ne répond pas à la demande, loin de là.

Les demandes en locatifs comme en accession à la propriété sont fort nombreuses. Elles émanent de familles, de personnes âgées, de jeunes et de travailleurs transfrontaliers.

L'objectif prioritaire est de répondre aux besoins, en matière de logement.

Même si ce projet peut paraître ambitieux, il est cependant nécessaire et s'inscrit en droite ligne dans le projet de la Communauté d'Agglomération pour ses habitants. ■

L'insertion professionnelle : zoom sur les associations

L'association Equip'Toit (vente de meubles et appareils ménagers aux familles démunies) a déposé un projet au Contrat de Ville pour l'insertion de ses quatorze salariés.

De son côté, l'Association d'Intervention Sociale de la Fensch poursuit son chantier d'insertion.



Zoom sur l'association Equip'toit

Depuis sa création en 1994, cette association sans but lucratif propose deux types de services complémentaires :

- la **récupération gratuite de meubles et matériels électroménagers** devenus inutiles
- la remise en état de ces équipements pour la **vente à prix bas** aux personnes dans le besoin (sous condition de ressources).

Equip'Toit : 2, rue de Touraine à Fameck

téléphone : 03-82-58-11-81.

2 points d'accueil et de vente :

- 1) à Fameck, Bâtiment Victor Hugo (à coté de la Cité Sociale)
- 2) à Uckange, 5 bis rue Jeanne d'Arc.

Partenariat

L'association entend travailler sur la stabilisation de la situation sociale de ses personnels, sur l'acquisition d'un savoir-faire en matière de remise en état de mobilier et appareils électroménagers ainsi que sur l'élaboration d'un projet professionnel pour chacune des personnes en voie d'insertion, soit dix salariés en contrat emploi solidarité et quatre en contrat emploi consolidés .

Les élus du Val de Fensch, mobilisés autour de l'action communautaire visant la construction de parcours d'insertion pour les publics en difficulté, ont décidé de contractualiser, pour une durée de trois ans, le partenariat financier entre l'association et la Communauté d'Agglomération. La convention a été signée le 28 juin 2001.

Claude Georges et Silvia Patcheva



L'association Equip'Toit s'est engagée à accueillir dans ses locaux un public issu des dix communes de la Communauté d'Agglomération et de faire rayonner, par une campagne d'information, son action de vente de meubles et d'appareils électroménagers. ■

Zoom sur l'Association d'Intervention Sociale de la Fensch



La Communauté d'Agglomération, de par sa compétence en matière d'environnement hydrologique, a débuté en 1999 le chantier d'insertion en vue de l'entretien des berges, des ruisseaux et des rivières communautaires. Ce chantier a été confié à l'Association d'Intervention Sociale de la Fensch.

Cette structure vise, en priorité, l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Chaque année, 20 à 25 demandeurs d'emploi bénéficient de ce tutorat englobant apprentissage, remobilisation et remise au travail soit 122 heures de formation comprenant des bancs d'essai professionnels, des ateliers d'orientation et de lutte contre l'illettrisme.

Travaux effectués

À Florange et Fameck, ces jeunes ont réhabilité 9 kilomètres de berges du Krebsbach (enlèvement des débris, encombrants, pneus, débroussaillage des berges).

À Hayange, 4 kilomètres de la Tensch ont été nettoyés et, à Knutange, ce sont 2 kilomètres de berges et alentours de la Fensch qui ont été désempierreés et dégagés.

Bilan positif

Ces jeunes, en situation difficile, qui transitent par le chantier d'insertion reprennent confiance en eux, retrouvent dignité et envie de réussir. Par la suite, ils peuvent, s'ils font leurs preuves, obtenir un contrat de travail, une formation ou des travaux intérimaires. ■

Notre raison d'être : le projet de développement

Agir ensemble pour l'amélioration des conditions de vie de la population dans tous les domaines, en tenant compte des besoins collectifs, c'est mettre en place un projet de développement.

Un projet de développement c'est également un contrat passé avec l'État, la Région et le Département afin de bénéficier de financements pour atteindre des objectifs fixés en commun.

Au cours du dernier conseil de communauté, deux décisions importantes ont été prises dans le cadre du projet d'agglomération :

- le transfert des piscines afin de construire une politique communautaire de mise en valeur de l'activité éducative et de loisirs
 - l'achat de l'ensemble du patrimoine inscrit à l'inventaire des monuments historiques afin de préserver celui-ci et pour qu'il devienne l'élément déterminant d'une politique touristique et culturelle.
- Un numéro spécial projet d'agglomération du "Val Média" sera diffusé prochainement.

Les objectifs visés :

- Une meilleure adéquation entre les installations existantes et les besoins des usagers.
- La mise en œuvre d'une véritable politique sportive qui optimise les installations, les rendant complémentaires.
- Une rationalisation des dépenses de fonctionnement.
- Une valorisation des équipements et du cadre de vie.

Bilan des études

L'ensemble des bassins présente un bon état général des installations. Cet état est dû à la qualité des réalisations initiales et à la régularité des opérations d'entretien.

- Les espaces existants de certaines piscines sont en inadéquation avec les besoins contemporains.
- L'amplitude d'ouverture et la répartition des créneaux entre les différents types d'utilisateurs (public, scolaires, clubs...) doivent devenir complémentaire.
- Le niveau de fréquentation publique est à améliorer même s'il atteint aujourd'hui plus de 300 000 entrées. (Serémange-Erzange 91 540, Hayange, 72 341, Uckange 66 419, Nilvange 35 371, Florange 30 862 pour l'année 2000).

L'avenir de nos bassins

Une politique sportive et ludique communautaire pourrait être mise en œuvre permettant à chacun des cinq établissements de s'identifier thématiquement :

- **Hayange** : orientation loisirs
 - **Serémange** : orientation sportive
 - **Nilvange** : orientation scolaires et seniors
 - **Florange** : orientation tout public
 - **Uckange** : orientation sports, loisirs, plongée
- Cette réorganisation des piscines sera définie selon plusieurs axes stratégiques qui sont - entre autres - et à titre d'exemples :

- La proposition de nombreuses et nouvelles activités au public de tout âge (natation pré et post natale, bébés nageurs, aquagym, aquastretching, aquados, gym douce...).
- Les facilités d'accès aux leçons de natation : de la "peur de l'eau" au cours de perfectionnement.
- L'amélioration des conditions d'accueil et de confort (cabines individuelles ou familiales, tables à langer, espace beauté...).
- Les aménagements en fonction de l'orientation par exemple pour la détente et le loisir : bassin avec jets massants, saunas, hammams...
- Mise en place d'une carte unique "Piscines du Val de Fensch" permettant d'accéder aux cinq établissements.

Le patrimoine

Le haut fourneau d'Uckange et le château Guy de Wendel avec ses grands bureaux à Hayange sont des sites chargés d'histoire. En se portant acquéreur de ces éléments du patrimoine, inscrits à l'inventaire des monuments historiques, la Communauté d'Agglomération procédera à leur mise en valeur. Loin de la nostalgie du passé dont ces lieux demeureront les témoins, ils devraient connaître une nouvelle destinée et devenir les éléments du faire-valoir de la Vallée. ■

Les "Grands Bureaux", patrimoine du Val de Fensch



Gestion communautaire des piscines

Aujourd'hui, les cinq piscines de la vallée (Florange, Hayange, Nilvange, Serémange - Erzange, et Uckange) sont gérées par les communes. À partir du 1er avril 2002, leur gestion sera de la compétence de la Communauté d'Agglomération.



Sanseverino, premier concert du "Gueulard s'éclate"

Développer une politique d'action culturelle sur son territoire est aussi une des volontés chères à la Communauté d'Agglomération.

Pour ce faire, le 3 octobre 2001 à la Passerelle à Florange, une convention tripartite a été officiellement signée entre Bernadette Malgorn, Préfet de Région, Michel Paradeis, Président du Val de Fensch et Pascal Madelaine, Président de l'association PAVE (Pour une Alternative vers l'Expression).

Depuis la fermeture du Gueulard en décembre 2000, l'animation musicale fortement ancrée dans la vallée se trouvait orpheline.

Fallait-il laisser le rideau se refermer sur la scène réservée aux musiques actuelles et interdire l'accès au tremplin à de jeunes et talentueux groupes locaux ou régionaux? Cette perspective ne pouvait être envisagée. Il était impossible de priver la population de la région - et celle des régions périphériques - d'une diffusion artistique de qualité. Le Gueulard avait une histoire, une âme, liées toutes deux au passé de la vallée. Une continuité s'imposait.

C'est pourquoi le Val de Fensch a permis au Phénix de renaître de ses cendres et un projet a vu le jour.

"Le Gueulard s'éclate" propose ainsi, dans chacune des dix villes qui forment la Communauté d'Agglomération, quatre spectacles par an sur une durée de trois ans. (ci-contre l'agenda du premier semestre 2002). Devenue itinérante et de ce fait accessible au plus grand nombre d'auditeurs - dans les petites communes comme dans les plus grandes - l'animation culturelle musicale propose des spectacles variés, des musiques du monde : du jazz au blues en passant par le rock et la chanson, tous les horizons musicaux sont visités pour le plus grand plaisir du public de la Communauté. ■



Bernadette Malgorn, Michel Paradeis et Pascal Madelaine signent la convention tripartite.

L'année Victor Hugo

Pour célébrer cet événement et mieux faire connaître l'œuvre immense et multiple de Victor HUGO à la fois poète, peintre, dramaturge... la Communauté d'Agglomération sera la coordinatrice d'une grande manifestation culturelle

pour laquelle elle assurera la maîtrise d'ouvrage, tout au long de l'année 2002. Les dix communes composant le Val de Fensch accueilleront différentes animations : - des expositions tout public - des conférences réalisées par Michel Printz - des rencontres littéraires, cafés philosophiques, lectures de poésies et de textes, heures de contes - des spectacles, des pièces de théâtre, récitals poétiques et films. ■



Agenda

- **Françoise MARKUN & Roland MARCUOLA** (chanson/Fensch) à 20H30 le 09-02-2002
Centre Socio-culturel à RANGUEVAUX
- **KWYJIBO** (acid jazz/Fensch)+**LITTLE JO BLUES BAND** (funk/Fensch) à 20H30 le 16-02-2002
Foyer Socio-Culturel "Ambroise Croizat" à ALGRANGE
- **GENERAL ALCAZAR** (chanson/Paris) + **LE P'TIT JEZU** (chanson/Metz) en 1^{ère} partie à 20H30 le 22-02-2002
Centre Socio-culturel à UCKANGE
- **BOUKAKES** (rai groove oriental/Montpellier) à 20H30 le 01-03-2002
Salle Molitor à HAYANGE
- **"MÉTAL EN LORRAINE"** en collaboration avec **ZIC ZAC EN LORRAINE**, réseau de diffuseurs de musiques actuelles lorrains à 20H30 le 09-03-2002
Salle communale à NILVANGE
- **LEGALIZIK** (funk, hip-hop, reggae/Montreuil) à 20H30 le 15-03-2002
Cité Sociale à FAMECK
- **PRAJNA** (world electro/Nantes) Dans le cadre du Festival du Film Européen à 20H30 le 28-03-2002
Molitor à HAYANGE
- **METZO DJATAH** (world music/Nancy) à 20H30 le 06-04-2002
Centre Jean Morette à FAMECK
- **ZIC AZIMUTS** plateau de groupes régionaux amateurs. En collaboration avec la l'ADDAM 57 à 20H30 le 12-04-2002
Salle Stirn à KNUTANGE
- **LOUIS VILLE** (chanson nouvelle/Metz) à 20H30 le 20-04-2002
Salle Fortuné Debon à NEUFCHÉF
- **SAMARABALOUF** (swing manouche/Amiens) à 20H30 le 27-04-2002
Foyer Socio-Culturel "Ambroise Croizat" à ALGRANGE
- **JAM SESSION** (ska ragga/Nantes) à 20H30 le 03-05-2002
Salle communale à NILVANGE
- **STEVO'S TEEN** (ska humoristique/Montpellier) + **EL ZEF** (fanfare java tribale/Paris) à 20H30 le 10-05-2002
Centre Socio-culturel à UCKANGE
- **JORANE** (chanson atypique/Quebec) + **ALIF'AIR** (chanson/Metz) en 1^{ère} partie à 20H30 le 17-05-2002
Théâtre Municipal à SERÉMANGE-ERZANGE
- **Roberto SIRONI & son Orchestre** (chanson italienne/Milan) à 20H30 le 02-06-2002
Théâtre Municipal à SERÉMANGE-ERZANGE
- **TREMLIN** de groupes régionaux Dans le cadre du festival Vache De Blues à 20H30 le 08-06-2002
Salle Communale à NILVANGE

PRÉVENTE DES BILLETS :

- Billeter (FNAC, Madison Nuggets...)
- Association PAVE.

RENSEIGNEMENTS / RÉSERVATIONS :

Association PAVE - 1, rue Leclerc NILVANGE
tél.: 03 82 85 17 44 - <http://gueulard.free.fr>

une équipe à votre service

Standard - Accueil - Secrétariat - Courrier

Mme Thérèse IGNACCOLO 03 82 86 81 81
info@agglo-valdefensch.fr

Mlle Phanie CHEVROLLIER 03 82 86 81 80
info@agglo-valdefensch.fr

Fax : 03 82 86 81 82

Direction générale

M. René MAUJARD, directeur général des services 03 82 86 81 81
rene.maujard@agglo-valdefensch.fr

Mme Jeanne BECKER, secrétaire de direction 03 82 86 81 91
jeanne.becker@agglo-valdefensch.fr

Mlle Alexandra TALARICO, secrétaire 03 82 86 81 92
info@agglo-valdefensch.fr

Services techniques

M. Yvon LUCONI, directeur des services techniques 03 82 86 81 81
yvon.luconi@agglo-valdefensch.fr

Mlle Sylviane KLAMBER, secrétaire des services techniques 03 82 86 81 79
info@agglo-valdefensch.fr

M. Gaël FISCHER, contrôleur de travaux 03 82 86 81 97
gael.fischer@agglo-valdefensch.fr

M. Joseph VISCERA, technicien 03 82 86 81 70
joseph.viscera@agglo-valdefensch.fr

Mme Marylène CIONI, chargée de mission "Déchets - Environnement" 03 82 86 81 95
marylene.cioni@agglo-valdefensch.fr

M. Ali FALL, messenger de déchetterie et hydrologie 03 82 86 81 96
ali.fall@agglo-valdefensch.fr

Mlle Sabrina PHILIPPE, ambassadrice de tri 03 82 86 81 74
info@agglo-valdefensch.fr

Mlle Laetitia LAMBERT, ambassadrice de tri 03 82 86 81 75
info@agglo-valdefensch.fr

M. Fabrice PELTIER, responsable de la régie de collecte des déchets 03 82 86 98 84
fabrice.peltier@agglo-valdefensch.fr

M. Edmond KNORST, service bâtiment 03 82 86 81 76
info@agglo-valdefensch.fr

Spécial tri sélectif

Ramassage des encombrants
(uniquement sur inscription téléphonique)

N°Vert 0800 33 67 24

N°Vert 0800 FENSCH

Finances et personnel

Mme Christine CHIMELLO, directrice des moyens généraux, directrice générale adjointe 03 82 86 81 81
christine.chimello@agglo-valdefensch.fr

Mme Véronique LEDIG, service du personnel 03 82 86 81 77
info@agglo-valdefensch.fr

Mme Marie-France CIOFETTI, service comptabilité 03 82 86 81 87
info@agglo-valdefensch.fr

Mme Régine BLOT, service comptabilité 03 82 86 81 88
info@agglo-valdefensch.fr

Mlle Astrid DIETZ, secrétaire de direction 03 82 86 81 71
astrid.dietz@agglo-valdefensch.fr

Développement économique

Mlle Doan TRAN, chargée de mission "Développement Économique" 03 82 86 81 78
doan.tran@agglo-valdefensch.fr

Politique de la ville - Sport - Logement

Mlle Florence GAUTIER, chargée de mission "Politique de la Ville" et "Sports" 03 82 86 65 70
florence.gautier@agglo-valdefensch.fr

M. Hervé PONDAVEN, chargé de mission "Logement" 03 82 86 65 71
herve.pondaven@agglo-valdefensch.fr

Communication

Mme Angélique MORDENTI, chargée de mission aux "Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication" 03 82 86 81 93
angelique.mordenti@agglo-valdefensch.fr

Culture et patrimoine

Mlle Anne MAYOT, chargée de mission "Culture et patrimoine" 03 82 86 81 72
anne.mayot@agglo-valdefensch.fr



Le culte et son patrimoine

Une des compétences du Val de Fensch est celle relative à l'entretien des édifices du culte. Conformément aux dispositions concordataires, les cultes reconnus sont les suivants :

- le culte catholique.
- les cultes protestants (l'Eglise de la Confession d'Augsbourg et l'Eglise réformée).
- le culte israélite.

En vertu des dispositions du décret du 30 décembre 1809, ce sont les Conseils de fabrique (pour le culte catholique), les Conseils presbytéraux (culte protestant) et le Consistoire israélite qui ont la charge de couvrir les dépenses de fonctionnement et d'investissement des édifices du culte.

En cas d'insuffisance des ressources, c'est la Communauté d'Agglomération qui y pourvoit.

Pour les années 2000 et 2001 le montant total des travaux retenus est de : 561 980,43 euros (soit 3 686 350 F).

Ce vaste programme de réhabilitation des édifices cultuels, symboles d'identification de ces communautés, permettra une formidable remise en état d'un patrimoine collectif à dimension spirituelle.



L'insertion professionnelle : zoom sur les associations



L'association Equip'Toit (vente de meubles et appareils ménagers aux familles démunies) a déposé un projet au Contrat de Ville pour l'insertion de ses quatorze salariés.

De son côté, l'association d'Intervention Sociale de la Fensch poursuit son chantier d'insertion.

Zoom sur l'association Equip'toit

Depuis sa création en 1994, cette association sans but lucratif propose deux types de services complémentaires :

- la **récupération gratuite de meubles et matériels électroménagers** devenus inutiles
- la remise en état de ces équipements pour la **vente à prix bas** aux personnes dans le besoin (sous condition de ressources).

Equip'Toit : 2, rue de Touraine à Fameck

téléphone : 03-82-58-11-81.

2 points d'accueil et de vente :

- 1) à Fameck, Bâtiment Victor Hugo (à coté de la Cité Sociale)
- 2) à Uckange, 5 bis rue Jeanne d'Arc.

Partenariat

L'association entend travailler sur la stabilisation de la situation sociale de ses personnels, sur l'acquisition d'un savoir-faire en matière de remise en état de mobilier et appareils électroménagers ainsi que sur l'élaboration d'un projet professionnel pour chacune des personnes en voie d'insertion, soit dix salariés en contrat emploi solidarité et quatre en contrat emploi consolidés .

Les élus du Val de Fensch, mobilisés autour de l'action communautaire visant la construction de parcours d'insertion pour les publics en difficulté, ont décidé de contractualiser, pour une durée de trois ans, le partenariat financier entre l'association et la Communauté d'Agglomération. La convention a été signée le 28 juin 2001.

Claude Georges et Silvia Patcheva



L'association Equip'Toit s'est engagée à accueillir dans ses locaux un public issu des dix communes de la Communauté d'Agglomération et de faire rayonner, par une campagne d'information, son action de vente de meubles et d'appareils électroménagers. ■

Zoom sur l'Association d'Intervention Sociale de la Fensch



La Communauté d'Agglomération, de par sa compétence en matière d'environnement hydrologique, a débuté en 1999 le chantier d'insertion en vue de l'entretien des berges, des ruisseaux et des rivières communautaires. Ce chantier a été confié à l'Association d'Intervention Sociale de la Fensch.

Cette structure vise, en priorité, l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Chaque année, 20 à 25 demandeurs d'emploi bénéficient de ce tutorat englobant apprentissage, remobilisation et remise au travail soit 122 heures de formation comprenant des bancs d'essai professionnels, des ateliers d'orientation et de lutte contre l'illettrisme.

Travaux effectués

À Florange et Fameck, ces jeunes ont réhabilité 9 kilomètres de berges du Krebsbach (enlèvement des débris, encombrants, pneus, débroussaillage des berges).

À Hayange, 4 kilomètres de la Tensch ont été nettoyés et, à Knutange, ce sont 2 kilomètres de berges et alentours de la Fensch qui ont été désempierrés et dégagés.

Bilan positif

Ces jeunes, en situation difficile, qui transitent par le chantier d'insertion reprennent confiance en eux, retrouvent dignité et envie de réussir. Par la suite, ils peuvent, s'ils font leurs preuves, obtenir un contrat de travail, une formation ou des travaux intérimaires. ■

Notre raison d'être : le projet de développement

Agir ensemble pour l'amélioration des conditions de vie de la population dans tous les domaines, en tenant compte des besoins collectifs, c'est mettre en place un projet de développement.

Un projet de développement c'est également un contrat passé avec l'État, la Région et le Département afin de bénéficier de financements pour atteindre des objectifs fixés en commun.

Au cours du dernier conseil de communauté, deux décisions importantes ont été prises dans le cadre du projet d'agglomération :

- le transfert des piscines afin de construire une politique communautaire de mise en valeur de l'activité éducative et de loisirs
- l'achat de l'ensemble du patrimoine inscrit à l'inventaire des monuments historiques afin de préserver celui-ci et pour qu'il devienne l'élément déterminant d'une politique touristique et culturelle.

Un numéro spécial projet d'agglomération du "Val Média" sera diffusé prochainement.

Gestion communautaire des piscines

Aujourd'hui, les cinq piscines de la vallée (Florange, Hayange, Nilvange, Serémange - Erzange, et Uckange) sont gérées par les mairies. À partir du 1er avril 2002, leur gestion sera de la compétence de la Communauté d'Agglomération.

Les objectifs visés :

- Une meilleure adéquation entre les installations existantes et les besoins des usagers.
- La mise en œuvre d'une véritable politique sportive qui optimise les installations, les rendant complémentaires.
- Une rationalisation des dépenses de fonctionnement.
- Une valorisation des équipements et du cadre de vie.



Les "Grands Bureaux", patrimoine du Val de Fensch

Bilan des études

L'ensemble des bassins présente un bon état général des installations. Cet état est dû à la qualité des réalisations initiales et à la régularité des opérations d'entretien.

- Les espaces existants de certaines piscines sont en inadéquation avec les besoins contemporains.
- L'amplitude d'ouverture et la répartition des créneaux entre les différents types d'usagers (public, scolaires, clubs...) doivent devenir complémentaire.
- Le niveau de fréquentation publique est à améliorer même s'il atteint aujourd'hui plus de 300 000 entrées. (Serémange-Erzange 91 540, Hayange, 72 341, Uckange 66 419, Nilvange 35 371, Florange 30 862 pour l'année 2000).

L'avenir de nos bassins

Une politique sportive et ludique communautaire pourrait être mise en œuvre permettant à chacun des cinq établissements de s'identifier thématiquement :

- **Hayange** : orientation loisirs
 - **Serémange** : orientation sportive
 - **Nilvange** : orientation scolaires et seniors
 - **Florange** : orientation tout public
 - **Uckange** : orientation sports, loisirs, plongée
- Cette réorganisation des piscines sera définie selon plusieurs axes stratégiques qui sont -

entre autres - et à titre d'exemples :

- La proposition de nombreuses et nouvelles activités au public de tout âge (natation pré et post natale, bébés nageurs, aquagym, aquastretching, aquados, gym douce...)
- Les facilités d'accès aux leçons de natation : de la "peur de l'eau" au cours de perfectionnement..
- L'amélioration des conditions d'accueil et de confort (cabines individuelles ou familiales, tables à langer, espace beauté...)
- Les aménagements en fonction de l'orientation par exemple pour la détente et le loisir : bassin avec jets massants, saunas, hammams...
- Mise en place d'une carte unique "Piscines du Val de Fensch" permettant d'accéder aux cinq établissements.

Le patrimoine

Le haut fourneau d'Uckange et le château Guy de Wendel avec ses grands bureaux à Hayange sont des sites chargés d'histoire.

En se portant acquéreur de ces éléments du patrimoine, inscrits à l'inventaire des monuments historiques, la Communauté d'Agglomération procédera à leur mise en valeur. Loin de la nostalgie du passé dont ces lieux demeureront les témoins, ils devraient connaître une nouvelle destinée et devenir les éléments du faire-valoir de la Vallée. ■



